

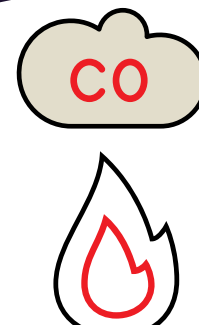
Monoxyde de carbone

Fiche d'information



Qu'est-ce que le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone (CO) est un **gaz invisible, inodore et insipide** qui est un sous-produit courant de la combustion incomplète. Il est produit lorsque brûlent des combustibles fossiles tels que le gaz naturel, le propane, le mazout, le kérosène, le bois, le charbon et le charbon de bois.



Pourquoi le monoxyde de carbone est-il dangereux?

Lorsqu'il est inhalé, le CO s'attache à l'hémoglobine des globules rouges. En temps normal, l'hémoglobine transporte l'oxygène à travers le corps. Quand le CO s'attache à l'hémoglobine, il bloque l'oxygène dont le corps a besoin, créant des risques immédiats pour la santé.

Selon le degré et la durée de l'exposition, une intoxication sévère au monoxyde de carbone peut causer :



Des lésions
cérébrales
permanentes



Des dommages au cœur
pouvant mener à des
complications mortelles



Une mort
fœtale ou une
fausse couche



La mort

L'exposition au monoxyde de carbone peut s'avérer particulièrement dangereuse pour :

- **Les enfants à naître.** Ils sont plus vulnérables aux dommages causés par l'intoxication au CO.
- **Les enfants.** Ils respirent de manière plus fréquente que les adultes et sont donc plus vulnérables aux intoxications au monoxyde de carbone.
- **Les personnes âgées.** Les personnes âgées victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone peuvent être plus susceptibles de subir des lésions cérébrales.
- **Les personnes atteintes de maladies cardiaques chroniques.** Les personnes ayant des antécédents d'anémie ou de problèmes respiratoires sont également plus susceptibles de tomber malade des suites d'une exposition au monoxyde de carbone.





Quels sont les signes et les effets d'une exposition au monoxyde de carbone?

Faible exposition

Légers maux de tête, nausée, vomissements, fatigue, symptômes s'apparentant à ceux de la grippe sans fièvre.

Exposition moyenne

Maux de tête aigus, somnolence, confusion, rythme cardiaque élevé.

Exposition extrême

Convulsions, perte de conscience, lésions cérébrales, insuffisance cardiaque et pulmonaire causant la mort.

Quelles sont les sources de monoxyde de carbone?

Les sources courantes de monoxyde de carbone sont **les appareils fonctionnant au gaz, au mazout ou au propane qui ne fonctionnent pas correctement**, tels que les :



Fournaises



Foyers



Sécheuses



Cuisinières



Chauffe-eau



Chauffe-terrasse



Radiateurs portatifs

Lorsque ces appareils sont bien installés et entretenus, le CO produit est évacué à l'extérieur et n'entre pas dans la résidence. Les appareils conçus pour être utilisés à l'extérieur, tels que les génératrices portatives et les chauffe-terrasse, produisent également du CO et devraient donc uniquement être utilisés dehors.

Quels impacts financiers et sanitaires ont les intoxications au monoxyde de carbone?

Les intoxications accidentelles, dont le monoxyde de carbone est l'une des principales sources, sont une cause fréquente de blessures au Canada. En 2018, les coûts annuels relatifs aux intoxications accidentelles totalisaient **2,6 milliards de dollars**.¹

Les répercussions sur la santé associées aux intoxications accidentelles sont également très importantes.

Causes de blessures annuelles - 2018²

Cause de blessure	Décès	Hospitalisations	Visites à l'urgence	Invalidités
Intoxication accidentelle	3 477	10 772	79 231	2 591

1. *Potential Lost, Potential for Change – The Cost of Injury in Canada 2021* - Parachute Canada, BC Injury Research and Prevention Unit, Agence de la santé publique du Canada

2. Ibid





Comment surviennent les incidents liés au monoxyde de carbone?

Certains facteurs courants peuvent causer une augmentation rapide du niveau de CO, tels que :



Le mauvais fonctionnement ou un manque d'entretien régulier d'un appareil.

Tel qu'un échangeur thermique de fournaise fissuré ou un système de ventilation endommagé.



L'évent, le conduit et/ou la cheminée sont bloqués par des débris ou même par la neige.



Le foyer, le poêle à bois, le barbecue ou toute autre source de combustion qui n'est pas bien ventilée.



Le véhicule est laissé en marche dans le garage attenant et le monoxyde de carbone s'infiltré dans la résidence.



Des appareils sont mal utilisés.

Tels que des chauffe-terrasse, des barbecues ou des génératrices portatives dans des espaces clos, près des portes ou fenêtres ouvertes ou des événements extérieurs.

Où surviennent les incidents liés au CO?

En moyenne, **65 %** des incidents liés au monoxyde de carbone surviennent dans les **résidences privées**.

Pourquoi surviennent des incidents liés au monoxyde de carbone?

Les principales causes d'incidents liés au monoxyde de carbone dans les résidences sont le **manque d'entretien adéquat et régulier des appareils à combustion** ainsi que l'utilisation inappropriée des appareils.

Comment diminuer les risques d'incidents résidentiels liés au monoxyde de carbone?

Suivez ces deux mesures essentielles afin de réduire le nombre d'incidents liés au CO à domicile :



1. Faites **inspecter et entretenir annuellement tous les appareils à combustion du domicile** par un **entrepreneur accrédité auprès de la TSSA** qui est dans l'obligation d'employer un **personnel technique certifié**.



2. **Ayez des détecteurs de monoxyde de carbone ou des détecteurs combinés fumée/mmonoxyde de carbone fonctionnels et certifiés***. Changez les piles régulièrement et remplacez les détecteurs périmés conformément aux instructions du fabricant.

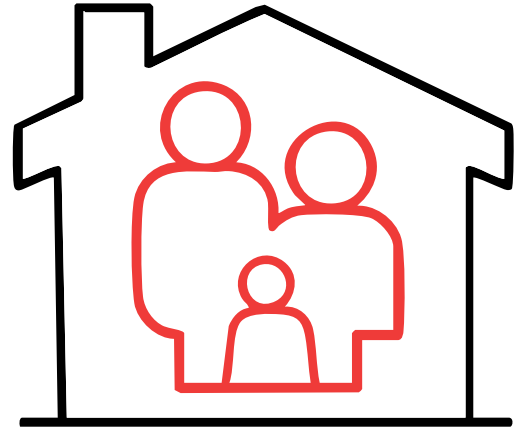
* À compter du 1er janvier 2026, des changements apportés au Code de prévention des incendies de l'Ontario vous obligent désormais à installer des détecteurs de CO près des chambres et aires de repos ainsi qu'à chaque étage des maisons et résidences disposant d'un appareil à combustion, d'un foyer ou d'un garage attenant.





Quelques conseils de sécurité additionnels :

- Assurez-vous que tous les événements soient libres de débris, y compris la neige.
- N'utilisez jamais d'appareils à combustion conçus pour l'extérieur tels que des chauffeterrasse, des barbecues ou des génératrices portatives à l'intérieur du domicile ou dans des endroits clos.
- Ne laissez jamais de voitures, de tondeuses, de VTT ou d'autres véhicules en marche dans des garages attenants.
- Faites toujours installer les appareils à combustion neufs ou de remplacement par un entrepreneur accrédité auprès de la TSSA.
- Faites toujours réparer les appareils à combustion par un entrepreneur accrédité auprès de la TSSA.
- Ne faites jamais fonctionner de moteurs à essence dans des espaces confinés tels que des garages, des ateliers, des hangars à bateaux ou des sous-sols.



Pour plus d'information, visitez COsafety.ca
ou communiquez avec la TSSA à : safetyinfo.org

